



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 5.3.2015
C(2015) 1423 final

ANNEX 5

ANNEXE

FICHE FINANCIÈRE LÉGISLATIVE

à la

DÉCISION DE LA COMMISSION

**relative aux règles internes sur l'exécution du budget général de l'Union européenne
(section Commission européenne) à l'attention des services de la Commission**

ANNEXE
à la FICHE FINANCIÈRE LÉGISLATIVE

Titre de la proposition/de l'initiative:

.....

1. VOLUME et COÛT des RESSOURCES HUMAINES ESTIMÉES NÉCESSAIRES
2. COÛT des AUTRES DÉPENSES de NATURE ADMINISTRATIVE
3. MÉTHODES de CALCUL UTILISÉES pour l'ESTIMATION des COÛTS
 - 3.1. Pour les ressources humaines
 - 3.2. Pour les autres dépenses de nature administrative

La présente annexe accompagne la fiche financière législative lors du lancement de la consultation interservices. Les tableaux de données servent à alimenter les tableaux contenus dans la fiche financière législative. Ils constituent un document strictement interne à la Commission.

1. Coût des ressources humaines estimées nécessaires

- La proposition/l'initiative n'engendre pas l'utilisation de ressources humaines
- La proposition/l'initiative engendre l'utilisation de ressources humaines, comme expliqué ci-après:

En Mio EUR (à la 3^e décimale)

RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel	Année N		Année N+1		Année N+2		Année N+3		Insérer autant d'années que nécessaire, pour réfléter la durée de l'incidence (cf. point 1.6)	TOTAL	
	ETP	Crédits	ETP	Crédits	ETP	Crédits	ETP	Crédits		ETP	Crédits
• Emplois du tableau des effectifs (fonctionnaires et agents temporaires)											
XX 01 01 01 (au siège et dans les bureaux de représentation de la Commission)	AD										
	AST										
XX 01 01 02 (en délégation)	AD										
	AST										
• Personnel externe¹											
XX 01 02 01 (enveloppe globale)	AC										
	END										
	INT										
XX 01 02 02 (en délégation)	AC										
	AL										
	END										
	INT										
	JED										
Autres lignes budgétaires (à préciser)											
Sous-total – RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel											

XX est le domaine politique ou le titre concerné.

Les besoins en ressources humaines seront couverts par les effectifs de la DG déjà affectés à la gestion de l'action et/ou redéployés en interne au sein de la DG, complétés le cas échéant par toute dotation additionnelle qui pourrait être allouée à la DG gestionnaire dans le cadre de la procédure d'allocation annuelle et compte tenu des contraintes budgétaires existantes.

¹ AC = agent contractuel; AL = agent local; END = expert national détaché; INT = intérimaire; JED = jeune expert en délégation.

Données budgétaires de nature administrative

Hors RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel	Année N		Année N+1		Année N+2		Année N+3		Insérer autant d'années que nécessaire, pour réfléter la durée de l'incidence (cf. point 1.6)	TOTAL	
	ETP	Crédits	ETP	Crédits	ETP	Crédits	ETP	Crédits		ETP	Crédits
• Emplois du tableau des effectifs (fonctionnaires et agents temporaires)											
10 01 05 02 (recherche directe)	AD										
	AST										
XX 01 05 01 (recherche indirecte)	AD										
	AST										
• Personnel externe²											
XX 01 04 yy Sous-plafond de personnel externe financé sur crédits opérationnels (anciennes lignes «BA»).	- au siège	AC									
		END									
		INT									
	- en délégation	AC									
		AL									
		END									
		INT									
		JED									
XX 01 05 02 (recherche indirecte)	AC										
	END										
	INT										
10 01 05 02 (recherche directe)	AC										
	END										
	INT										
Autres lignes budgétaires (à préciser)											
Sous-total - Hors RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel											
XX est le domaine politique ou le titre concerné. TOTAL											

Les besoins en ressources humaines seront couverts par les effectifs de la DG déjà affectés à la gestion de l'action et/ou redéployés en interne au sein de la DG, complétés le cas échéant par toute dotation additionnelle qui pourrait être allouée à la DG gestionnaire dans le cadre de la procédure d'allocation annuelle et compte tenu des contraintes budgétaires existantes.

² AC = agent contractuel; AL = agent local; END = expert national détaché; INT = intérimaire; JED = jeune expert en délégation.

2. Coût des autres dépenses de nature administrative

- La proposition/l'initiative n'engendre pas l'utilisation de crédits de nature administrative
- La proposition/l'initiative engendre l'utilisation de crédits de nature administrative, comme expliqué ci-après:

En Mio EUR (à la 3^e décimale)

	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Insérer autant d'années que nécessaire, pour refléter la durée de l'incidence (cf. point 1.6)	TOTAL
RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel						
Au siège:						
XX 01 02 11 01 - Frais de missions et de représentation						
XX 01 02 11 02 - Frais de conférences et de réunions						
XX 01 02 11 03 - Comités ³						
XX 01 02 11 04 - Études et consultations						
XX 01 03 01 03 – Équipements liés aux TIC ⁴						
XX 01 03 01 04 – Services liés aux TIC ⁴						
Autres lignes budgétaires (à préciser, le cas échéant)						
En délégation:						
XX 01 02 12 01 – Frais de mission, de conférence et de représentation						
XX 01 02 12 02 - Perfectionnement professionnel du personnel						
XX 01 03 02 01 – Frais d'acquisition et de location et frais connexes						
XX 01 03 02 02 - Équipement, mobilier, fournitures et prestations de services						
Sous-total RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel						

XX est le domaine politique ou le titre concerné.

³ Préciser le type de comité, ainsi que le groupe auquel il appartient.⁴ TIC: technologies de l'information et des communications.

En Mio EUR (à la 3^e décimale)

	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Insérer autant d'années que nécessaire, pour refléter la durée de l'incidence (cf. point 1.6)	TOTAL
Hors RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel						
XX 01 04 yy - Dépenses d'assistance technique et administrative (<u>hors</u> personnel externe) financées sur crédits opérationnels (anciennes lignes «BA»)						
- au siège						
- en délégation						
XX 01 05 03 - Autres dépenses de gestion pour la recherche indirecte						
10 01 05 03 - Autres dépenses de gestion pour la recherche directe						
Autres lignes budgétaires (<i>à préciser, le cas échéant</i>)						
Sous-total – Hors RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel						

XX est le domaine politique ou le titre concerné.

TOTAL RUBRIQUE 5 et Hors RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel							
--	--	--	--	--	--	--	--

Les besoins en crédits de nature administrative seront couverts par les crédits déjà affectés à la gestion de l'action et/ou réaffectés, complétés le cas échéant par toute dotation additionnelle qui pourrait être allouée à la DG gestionnaire dans le cadre de la procédure d'allocation annuelle et compte tenu des contraintes budgétaires existantes.

3. Méthodes de calcul utilisées pour l'estimation des coûts

3.1. Pour les ressources humaines

Cette partie explicite la méthode de calcul retenue pour l'estimation des ressources humaines jugées nécessaires [hypothèses concernant la charge de travail, y inclus les métiers spécifiques (profils de postes Sysper 2), les catégories de personnel et les coûts moyens correspondants].

RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel

Rappel: les coûts moyens par catégorie de personnel au siège sont disponibles sur BudgWeb, à l'adresse suivante:
http://www.cc.cec/budg/pre/legalbasis/pre-040-020_preparation_fr.html#forms

- Pour les fonctionnaires et agents temporaires
- Pour le personnel externe

Hors RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel

- Pour les postes financés à charge du budget de la recherche uniquement
- Pour le personnel externe

3.2. Pour les autres dépenses de nature administrative

Détailler par ligne budgétaire la méthode de calcul utilisée, en particulier les hypothèses sous-jacentes (par exemple, nombre de réunions par an, coûts moyens, etc.)

RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel

Hors RUBRIQUE 5 du cadre financier pluriannuel

Données budgétaires de nature administrative

--